

OBSERVATION D'UN POUILLOT DE BONELLI (*Phylloscopus bonelli*)
CANTONNE A ENGIS (LIEGE)



Site de cantonnement du Pouillot de Bonelli (Photo J. Fouarge).

Du 9 mai 1984 au moins au 26 juin 1984 au plus, un Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) mâle a séjourné à Engis, sur la rive gauche de la Meuse ⁽¹⁾. L'oiseau s'est cantonné dans un périmètre relativement restreint et une surface qu'on peut estimer à plus ou moins un hectare. Bien qu'assez peu probable, une nidification n'est pas totalement à exclure car le suivi de l'observation nous a été difficile (absence de visite du 25 mai au 13 juin).

Quoi qu'il en soit, le cantonnement pendant six à sept semaines s'inscrit bien dans le cadre des apparitions aussi rares que régulières de cette espèce en Wallonie en période de nidification. Ajoutons que l'oiseau, observé pour la première fois par temps frais, a séjourné sur place pendant cette longue période de pluie quotidienne qui s'est étalée sur environ quatre semaines en mai et début juin. On ne peut ainsi invoquer des conditions météorologiques propices pour expliquer la présence de cette espèce xérophile ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Soumis à la Commission d'Homologation.

⁽²⁾ Note de la COA : Aucun Pouillot de Bonelli n'a pu être observé en 1984 à Torgny (sud Luxembourg). Ce site est le seul à avoir été plus ou moins régulièrement occupé en Belgique, notamment de 1979 à 1983 avec un maximum de quatre cantons en 1983 (J.P. Jacob).

Par contre, le biotope choisi peut quant à lui fournir des indications par son caractère attractif. Le milieu s'inscrit parfaitement dans le paysage bouleversé par les extractions carrières que présente la bande de collines calcaires sur la rive gauche de la Meuse, particulièrement entre Flémalle et Namur. Il est ici, à Engis, caractérisé par des extractions de toutes sortes (calcaire, charbon, alun, etc.). Souvent, et c'est le cas sur le site observé, les activités n'ont été que très artisanales ou ont consisté en sondages vite abandonnés laissant un sol au relief bouleversé. A l'exception de quelques Pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) d'âge respectable, la couverture végétale se présente de manière inégale : une strate buissonnante, d'une couverture de 20 à 30%, formée de jeunes Saules (*Salix sp.*), de Bouleaux (*Betula verrucosa*) et de Genêts (*Sarothamnus scoparius*), et une strate herbacée dense par endroits (100%) ou plus clairsemée sur les pentes abruptes ou les falaises (30 à 50%). Le tout étant pleinement exposé au sud, on aura vite compris qu'il n'y manque que le soleil pour en faire le biotope type du Pouillot de Bonelli.

A propos du comportement, rien de notable. Les 9, 13 et 20 mai, l'oiseau chante beaucoup tout en chassant presque uniquement dans les vieux pins. Le 25 mai et le 13 juin, il ne chante que de manière sporadique. Le 20 juin, il chante assez bien pendant près d'une heure avant de disparaître; il se tient tantôt dans les vieux pins (observé à plus ou moins quatre mètres), tantôt dans les jeunes saules et bouleaux, tantôt dans une haie feuillue dominant une falaise d'extraction. Il ira même au sol à plusieurs reprises, apparemment pour s'y nourrir. Suivi pendant plus d'une heure, il ne réagit pas de manière visible au cri d'alarme de l'espèce. Le 27 juin, il n'est pas retrouvé. A noter que des biotopes semblables sont légion sur les coteaux mosans.

Reçu le 02.08.1984.
Accepté le 23.08.1984.

JULES FOUARGE
267 c, rue d'Ombret
B-4133 Clermont

OBSERVATION DE CORMORANS HUPPÉS (*Phalacrocorax aristotelis*)* EN MEUSE EN 1984

En Europe occidentale, les déplacements de Cormorans huppés (*Phalacrocorax aristotelis*) restent normalement limités et ne débordent guère des zones de reproduction; ils impliquent surtout des immatures (CRAMP, 1977). A la suite de tempêtes, des oiseaux sont sporadiquement déportés vers des régions habituellement non fréquentées, comme par exemple la Belgique. Ce fut le cas au début de 1984 où des tempêtes, particulièrement du 13 au 15 janvier, sont à l'origine d'un afflux décelé tant à l'intérieur des terres en Grande-Bretagne (DAWSON et ALLSOPP, 1984) que sur le continent. L'afflux en Belgique, bien que modeste, est le mieux marqué que l'on ait observé jusqu'à présent. Sur le littoral, de 1 à 3 ex. séjournent depuis septembre-octobre 1983 (Ostende, Zeebruges, Zwin) et l'observation de 5 ex. le 12 février 1984 à Zeebruges (L. Verroken) peut y traduire un nouvel apport. A l'intérieur du pays, un groupe remarquable, comp-

(*) Soumis à la Commission d'Homologation.